PASS PERMIS (CHANTIERS JEUNES) PAR LE CCAS D'ABBEVILLE

Le dispositif **Chantiers de Jeunes**, mis en place grâce au soutien du Contrat de Ville, permet aux jeunes issus des différents quartiers prioritaire de la ville d'Abbeville, garçons ou filles âgé(e)s de 18 à 25 ans, sortis du système scolaire de :

- Participer à la rénovation du patrimoine communal,
- Bénéficier de moyens pour financer un "projet d'accès à la mobilité" (permis de conduire).

Plus d'informations auprès du CCAS et dans le dépliant dédié au Pass Permis, disponible :
https://www.abbeville.fr/images/telechargements/depliants-CCAS/Trifold_Chantiers_jeunes.pdf

https://www.abbeville.fr/solidarites/le-soutien-aux-personnes-en-difficulte/actions-d-insertion-pour-les-jeunes.html

CCAS de la municipalité d'Abbeville:
6 rue du Champ de Mars
BP 10304
80103 - Abbeville
https://www.abbeville.fr/